

COACHING PROFESSIONNEL – ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU SERVICE PUBLIC

Un accompagnement individuel ou collectif pour soutenir les postures professionnelles, les responsabilités et les dynamiques de travail au sein des organisations publiques.

UN TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉ AUX RÉALITÉS DU SERVICE PUBLIC

Les professionnels du monde public exercent leurs missions dans un cadre exigeant, structuré par :

- des **responsabilités fortes**,
- un **cadre réglementaire et institutionnel contraint**,
- des **attentes élevées** en matière de service rendu,
- des **évolutions organisationnelles fréquentes**.

À tous les niveaux — **direction, encadrement, agents** — ces responsabilités peuvent générer des situations nécessitant un temps de recul, distinct des espaces hiérarchiques et fonctionnels.

Le coaching offre ce temps dédié, pour :

- **clarifier sa posture** professionnelle,
- **mieux comprendre** les situations vécues,
- **ajuster** ses modes d'action et de relation,
- **traverser une étape ou une tension** professionnelle.

UN ESPACE CONFIDENTIEL, AU SERVICE DE LA POSTURE ET DES RELATIONS DE TRAVAIL

Le coaching propose un espace d'échange confidentiel, fondé sur l'écoute, le questionnement et la mise en perspective.

Selon les situations, il permet de travailler sur :

- la **posture** dans la fonction exercée,
- la **clarification du rôle** et des marges de manœuvre,
- les **relations professionnelles et les dynamiques collectives**,
- les **transitions professionnelles** (prise de poste, évolution, réorganisation),
- les **situations de tension, de blocage ou de surcharge**.

En cours de certification ICF (International Coaching Federation), j'inscris ma pratique dans un référentiel international reconnu, garantissant :

- un **code de déontologie** strict,
- la **confidentialité des échanges**,
- un **cadre professionnel strict et sécurisé**,
- une **posture neutre, extérieure et non jugeante**,
- une **compréhension fine des enjeux propres aux organisations publiques**,
- un accompagnement centré sur **l'autonomie, la responsabilité et la capacité d'action** des personnes et des équipes.

UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ, AU SERVICE DES PERSONNES ET DES ORGANISATIONS

Le coaching professionnel n'est ni du conseil, ni de la formation, ni une évaluation des pratiques.

C'est un accompagnement structuré qui vise à :

- soutenir l'ajustement des postures professionnelles,
- favoriser une meilleure compréhension des situations de travail,
- renforcer la qualité des relations et de la coopération,
- contribuer à des modes de fonctionnement plus justes et plus durables.

Le coach ne se substitue ni à la hiérarchie ni aux dispositifs institutionnels existants.

Cadre et modalités d'intervention

- Coaching individuel ou coaching d'équipe
- Dispositif externe à l'organisation
- Définition du cadre et des objectifs en amont
- Séances en présentiel ou à distance
- Rythme et durée adaptés au contexte professionnel

Public concerné

- Directions, cadres et responsables
- Managers de proximité
- Agents et professionnels du service public
- Équipes confrontées à des situations complexes ou à des évolutions organisationnelles
- Toute personne ou collectif souhaitant bénéficier d'un accompagnement professionnel, confidentiel et structuré



CMCF44 - Cécile MAYEUR
38 chemin du Fief
44 250 Saint-Brévin les Pins
Tél : 07 44 75 48 79